

Au Puits de La Paracha

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Noa'h



Paracha Noa'h

Trouver grâce aux yeux d'Hachem en Le gardant constamment en face de soi

La Paracha précédente se termine par les mots : « Et Noa'h trouva grâce aux yeux d'Hachem. » Certains Tsadikim expliquent que Noa'h trouva grâce aux yeux d'Hachem parce que ses yeux ne voyaient que Lui, en toute circonstance. Tant dans les périodes fastes que dans les temps difficiles et jonchés d'épreuves, il ne cessait de proclamer : « *Même lorsque j'irai dans la vallée à l'ombre de la mort je ne craindrais rien car Tu es avec moi.* » (Téhilim) Noa'h ne considérait aucune atteinte à sa propre personne ou à ses biens comme un mal, mais il y voyait l'expression de la Parole d'Hachem.

Sachons une chose : sans cette foi, la vie n'en est pas une. C'est précisément ce qui distinguait Noa'h des gens de sa génération. Ceux-ci sont qualifiés de "Dor HaMaboul" (la génération du déluge) car ce mot est de la même racine que "Bilboul", le tourment. Leur esprit était en effet constamment tourmenté par manque de confiance en Hachem. Un des exemples que citent nos Sages (Sanhédrine 108a rapporté par Rachi sur le verset 613) est que "leur châtement" ne fut décidé qu'à cause de la faute du vol. Car celui qui vole son prochain témoigne par cela qu'il ne croit pas qu'Hachem nourrit le monde entier et pourvoit aux besoins de chaque créature. Si c'était le

cas, il saurait qu'il ne gagne strictement rien par son acte.

Ceux qui vivaient au temps de Noa'h n'arrivaient pas à trouver le moindre répit tant ils étaient inquiets et tourmentés par les affres de l'existence, la crainte du lendemain, de voir leur domaine empiété par celui de leur voisin ou d'être la proie de leurs ennemis et de gens mal intentionnés.

A l'inverse, Noa'h porte ce nom car celui-ci s'apparente au terme "Ménou'ha", le repos de l'âme et la sérénité. C'est à lui que convient parfaitement le verset des Téhilim (23, 2-3) « *Il me conduira sur les eaux calmes (...). Il me dirigera sur des sentiers droits* ». Sa foi et sa confiance en D. le protégeaient de toute crainte car il savait que tout ce qui lui arrivait provenait du Ciel. Il mérita ainsi d'être conduit sur les eaux calmes et d'être épargné des flots impétueux.

Le Toldot Yaakov Yossef vint un jour épancher son cœur devant Rabbi Ména'hem Mendel de Vitesbesk : « La colère est si méprisable. Comment arriver à s'en débarrasser complètement ? » Ce dernier garda le silence et ne répondit rien à sa question.

Quelques jours plus tard, le Toldot voyagea accompagné d'un groupe dans une charrette: Sur la route un juif leur fit signe de s'arrêter et leur demanda s'il pouvait se joindre à eux. donna l'ordre de



inutilisable). Sur le champ, cet Avrekh se dépêcha de procéder à un virement de la somme nécessaire au bénéfice du malheureux et après une heure de pourparlers avec l'employé, le montant de 800 chékels apparut finalement à la dernière minute sur son compte.

Ce généreux Avrekh avait depuis longtemps besoin d'un traitement particulier chez un spécialiste. Il avait même fait appel à un intermédiaire

médical afin de lui trouver ce spécialiste mais sans succès.

Et voici que l'extraordinaire se produisit : immédiatement après cet acte de bonté, cet intermédiaire l'appela pour lui annoncer qu'il avait réussi à lui obtenir un rendez-vous avec ledit spécialiste dont le nom était identique à celui de l'homme qu'il avait aidé. L'allusion était Claire : pour avoir aidé un juif, le Ciel l'avait aidé à son tour !



le faire monter. Néanmoins, par manque de place, on le fit asseoir à l'arrière, à l'endroit des bagages et des tonneaux, ce qui était très inconfortable pour un passager. Durant le trajet, le Toldot lui demanda plusieurs fois s'il n'était pas trop à l'étroit mais "l'hôte" lui répondit qu'il n'en était rien et que sa place lui convenait. Le Toldot insista à plusieurs reprises pour savoir s'il était bien installé, si bien que le passager s'exclama soudain : « Heureux est l'homme dont c'est le sort. » (Téhilim 144, 15) Heureux est l'homme qui dit 'c'est mon sort', qui en toute circonstance est content de son sort, car il sait que cela provient d'Hachem, et qui grâce à cela ne se plaint jamais.

Tandis que ces paroles plurent au groupe de 'Hassidim, le Toldot sentit un feu intérieur le dévorer. Il comprit qu'il s'agissait d'une allusion qui lui était adressée depuis le Ciel : s'il se souvenait dans toute situation que tout ce qui lui arrivait était pour son bien, il ne se mettrait jamais plus en colère et accepterait tout avec sérénité.

Quelques jours plus tard, il rencontra à nouveau le Rav de Vitesbesk qui lui dit : « Tu vois, on t'a envoyé le Prophète Eliahou du Ciel pour répondre à ta question, comment corriger sa colère ! »

Certains ont vu une allusion de ce qui précède dans le verset : « Pourquoi disent les peuples (...) » (Téhilim 115, 2) Une différence fondamentale nous distingue des nations du monde : étant

éloignées de la véritable foi en D., elles sont remplies de griefs et plaintes et ne cessent de demander "pourquoi". Par contre, les Bné Israël, peuple de croyants, disent quoi qui leur arrive : "c'est comme ça, telle est la volonté d'Hachem" et acceptent le décret Divin avec amour.

Le Gaon de Vilna se plaisait à faire l'éloge du Bita'hone (la confiance en D., n.d.t) et de la sérénité qu'elle procure à l'homme à l'aide de l'histoire qui suit :

Lors de l'exil qu'il s'est imposé, il se retrouva un jour dans la maison d'un paysan qui louait le champ qu'il exploitait du chef de comté. Lorsque l'année fut sur le point de s'achever, ce dernier envoya un de ses émissaires réclamer la recette annuelle. Le juif qui n'avait pas un sou en poche renvoya l'émissaire du comte bredouille. Ce dernier lui donna une date butoir pour régler son dû au-delà de laquelle il serait condamné, lui et toute sa famille, à croupir dans une fosse avec pour unique compagnie celle des rats et des souris.

Jusqu'à la date fatidique, le juif ne cessa de parler de la confiance que l'on doit placer en Hachem qui dirige les pas de chaque créature. D. n'abandonne jamais l'œuvre de Ses mains et se tient à ses côtés pour l'empêcher de faillir. Cet homme continuait ainsi à marcher dans les rues de la ville sans montrer nul signe d'inquiétude. Son visage ne traduisait aucune crainte comme s'il était une des personnes les plus riches du monde et détenait une bourse remplie prête à être



remise à la date convenue dans les mains de ce comte malintentionné.

Lorsque l'échéance arriva, le juif n'avait toujours pas l'argent. Néanmoins, il ne prit même pas la peine d'aller l'emprunter tant il était confiant en Hachem. Et c'est en toute sérénité qu'il se dirigea vers la demeure du comte.

« Voyant ce juif aussi calme, je décidai, raconta le Gaon de Vilna, de le suivre pour voir quel serait le dénouement de toute cette histoire. »

Lorsqu'il arriva chez le comte, le paysan dut patienter avant de pouvoir pénétrer dans son bureau. Entre-temps, un non-juif en sortit et s'adressa à lui en ces termes : « Je suis venu ici, expliqua-t-il, pour proposer une bonne affaire au comte. Seulement, après maintes tractations, celui-ci exige un prix trop élevé. C'est pourquoi j'ai refusé. Cependant, après réflexion, même à ce prix, l'affaire demeure encore très intéressante pour moi. Je ne peux néanmoins pas revenir moi-même et changer d'avis pour des raisons d'honneur commercial. Je vous prie de bien vouloir me servir d'émissaire afin de lui proposer à nouveau l'affaire. Vous recevrez pour cela un bon salaire. » Tout en parlant, cet homme lui tendit une somme conséquente et c'est ainsi qu'il entra chez le comte et put rembourser toutes ses dettes.

Le Gaon ne cessa par la suite de s'émerveiller et de se répandre en louanges sur la foi et la confiance en D. qui animaient les plus simples des juifs.

Grâce à sa Emouna, l'homme mérité une abondante bénédiction du Ciel

Lorsqu'il est conscient que D. dirige le monde et pourvoit aux besoins de chacun, l'homme est serein et peut affronter tous les revers de son existence.

Certains commentateurs retrouvent une allusion de ce qui précède dans le verset : « *Lorsqu'un homme ne sera pas pur à cause d'un cas (lit. D'un hasard) nocturne (...)* » (Dévarim 23, 11) et l'expliquent de la manière suivante : un homme **qui a perdu sa pureté** se plaindra en permanence de deux choses : "Voyez ce que le **hasard** de la vie m'a réservé comme épreuves !", car il ne perçoit pas la main d'Hachem dans chaque événement qui lui arrive, ou bien encore : "Malheur à moi, des ténèbres nocturnes se sont abattues sur ma vie, mon monde s'est évanoui entièrement !"

Comment pourra-t-il retrouver sa pureté ? En prenant conscience que le Maître du monde est à ses côtés à chaque pas de son existence, qu'il n'y a aucun hasard et que tout provient de Lui seul. L'obscurité dans laquelle il se trouve se dissipera soudain. Telle une torche qui possède le pouvoir de percer les ténèbres les plus épaisses, cette Emouna éclairera chaque événement de sa vie et illuminera tout ce qu'il entreprendra.

Une parabole peut nous permettre d'appréhender ce changement de point de vue.

Dans certaines fêtes foraines, les enfants peuvent monter dans le "train fantôme" et parcourir une grotte entièrement obscure. Sur le trajet, ils semblent percevoir de



chaque côté des bêtes féroces au regard terrifiant prêtes à les dévorer. Ils peuvent même entendre leurs rugissements tout près d'eux. Les pauvres malheureux hurlent et pleurent de terreur à chaque instant.

Une fois, la Kipa d'un des enfants tomba par terre dans cette "grotte" et il ne réussit pas à la retrouver jusqu'à ce que lui et tous ses camarades sortent au grand jour. Le "directeur" qui les accompagnait lui proposa de retourner avec lui sur leurs pas afin de la chercher. Mais le jeune garçon se mit à pleurer en suppliant : « Je suis prêt à venir avec vous où vous le désirez mais pas dans un endroit aussi terrifiant où j'ai cru mourir de peur à cause de ces bêtes féroces. Ce n'est pas tous les jours qu'il arrive un miracle ! » Cependant, le directeur réussit par des paroles rassurantes à le convaincre. Lorsqu'ils pénétrèrent dans la "grotte", celle-ci était entièrement éclairée puisque l'attraction était terminée. L'enfant vit soudain que toutes leurs craintes n'étaient pas justifiées et n'étaient que le fruit de leur imagination. Ce qu'ils pensaient être des yeux au regard cruel n'étaient que des morceaux de verre brisé et ce qu'ils avaient pris pour des bêtes féroces n'étaient que des haillons pendus sur des bouts de bois.

L'homme qui parvient à éclairer son existence avec la lumière de la Emouna méritera grâce à cela de voir que ses craintes à l'égard de telle personne ou de tel événement ne sont que des fantômes imaginaires auxquels il attachait une importance à cause de l'obscurité qui

régnait dans son cœur. Il ressemblait alors à ces jeunes enfants effrayés par des morceaux de bois brisé. En allumant la lumière de la Emouna, il s'aperçoit soudain que tout n'était que chimère !

Le Pné Ména'hem commente le verset « *Celui qui place sa confiance en Hachem, la bonté l'enveloppera* » (Téhilim 32, 10) de la manière suivante : celui qui a confiance en D. sait qu'avant de recevoir le bien qui lui est réservé, on l'enveloppera de toutes sortes de peines et d'épreuves, afin qu'il devienne un réceptacle apte à contenir ce bien.

En début d'année 5776 (2016) à Williamsburg, un Ba'hour qui était en train de construire sa Souca sentit que l'échelle sur laquelle il se tenait commençait à se basculer. Voyant ce qui était en train de lui arriver, il se redressa brusquement et saisit une poutre en fer qui était devant lui. Malheureusement, l'ayant saisie trop brutalement, celle-ci se décrocha et il tomba avec elle d'une hauteur de plusieurs étages. Sa mère alerta sur le champ les secours. Ceux-ci commencèrent à lui demander de vérifier sur quelle partie du corps il était tombé. Mais la mère, paniquée, les somma de venir immédiatement. En effet, elle ne voulait pas aller vérifier elle-même craignant le pire. Pourtant, avant que les secours arrivent, voici que le Ba'hour apparut marchant sur ses deux jambes comme si de rien n'était. On s'aperçut alors que sa chute l'avait conduit tout droit sur un amoncellement de feuillage et de paille qui, se trouvant précisément à cet endroit, l'avait sauvé d'une mort



certaine. Et si on se demande ce que faisait ce tas de feuilles justement là-bas ? La réponse est que la semaine précédente, les voisins avaient appelé un non-juif afin de nettoyer la cour de l'immeuble en l'honneur de Soucot. Celui-ci était alors venu demander son salaire et seulement après l'avoir payé, ils s'étaient rendu compte qu'il n'avait pas enlevé l'amas qu'il avait balayé. La mère du Ba'hour qui s'occupait du conseil des copropriétaires s'était alors plainte car elle-même veillait à ne jamais payer les Goyim avant la fin de leur travail sachant que sinon, ils partaient sans achever leur tâche. Finalement, il s'avéra que ce "préjudice" n'avait été qu'une préparation à la délivrance de son propre fils.

Cela pour nous enseigner que parfois un amas d'immondices nous barre la route tant spirituellement que matériellement et en réalité, celui-ci est la source de notre salut !

Plus encore, chacun doit être convaincu que tous les bienfaits qu'on lui réserve sont déjà prêts à son intention depuis les six jours de la Création.

Le Midrach (Tan'houma ParachaTétsavé) rapporte le verset de notre Paracha (8, 11) « Et la colombe revint à l'approche du soir avec une feuille d'olivier dans le bec » et le commente ainsi : « Comme la colombe a apporté la lumière au monde, vous aussi (les Bné Israël, n.d.t) qui êtes comparés à la colombe, apportez de l'huile d'olive (au Sanctuaire, n.d.t) et allumez les veilleuses (du candélabre). » On peut a priori s'interroger : quelle

lumière la colombe a-t-elle apporté au monde ?

Le Maharil Diskine (à la fin de Paracha Pékoudé) explique que les feuilles d'olivier sont particulièrement solides comme l'enseigne la Guémara (Ména'hot 53b : "comme l'olivier dont les feuilles ne tombent ni en été ni en hiver "). Or, Noa'h n'emporta dans l'arche que des rameaux sans feuille afin de les replanter. Les feuilles des oliviers, du fait de leur ténacité, ne furent pas détruites lors du déluge mais flottèrent à la surface de l'eau. Lorsque la colombe revint en tenant une feuille d'olivier, elle voulut suggérer à Noa'h : « Regarde, depuis la Création du monde, Hachem savait qu'un jour viendrait où un homme juste nommé Noa'h m'enverrait survoler la surface du monde afin de savoir si les eaux avaient diminué et que je n'aurais alors pas de quoi me nourrir. Il a donc créé les feuilles de l'olivier solides afin qu'elles ne se perdent pas dans le déluge. Et grâce à cela, je peux me rassasier. » C'est ce que le Midrach veut signifier en disant que la colombe a apporté la lumière au monde, à savoir la lumière de la Emouna selon laquelle le Créateur a prévu depuis le commencement les besoins de chaque créature.

Entre les deux guerres, de nombreux juifs émigrèrent à East-End en Angleterre. Dans cette communauté, deux personnes travaillaient de pair: le Rav et le Président. Ce dernier possédait néanmoins le pouvoir de décision. Une année, le jour de Hochaana Rabba, le



Président proclama : « Aujourd'hui, on finit de réciter le Psaume (27) "Lédavid Hachem Ori" (que l'on récite depuis Roch 'Hodèche Eloul, n.d.t.).

- Non, protesta le Rav, demain encore nous le réciterons à Chémini Atséret.
- Avec tout le respect que je vous dois, rétorqua aussitôt le Président, vous êtes congédié à l'instant sur le champ »

Dès la fin de la fête, le Rav convoqua le Président au tribunal (car il n'existait pas de Beth Din dans cet endroit). Lorsqu'ils se tinrent devant le juge non-juif et que ce dernier s'enquit du litige qui les opposait, le Rav expliqua qu'il avait voulu lire un Psaume un jour de plus et que le Président ayant refusé l'avait renvoyé de son poste, le laissant ainsi sans ressource.

"De quel Psaume s'agit-il ? demanda le juge.

- Du Psaume 27, répondit le Rav.
- Ah, le Psaume 27, c'est un Psaume très joli ! »

Et le juge se mit à le réciter à la surprise de toute l'assemblée par cœur, en anglais, du début à la fin. Puis, il trancha que le Rav avait raison et que le Président était tenu de le rétablir à son poste.

Lorsqu'il sortit du tribunal, on lui demanda s'il était érudit dans les écrits de la Bible.

« Dans mon enfance, répondit-il, nous avions dans notre emploi du temps à l'école (des non-juifs) un cours où on nous avait distribué à chacun un des

Psaumes à apprendre. Je reçus alors le Psaume 27, et depuis, je le connais par cœur. »

Personne ne put s'empêcher de voir en cela la main de la Providence qui, cinquante ans auparavant, avait déjà prévu le moyen d'éviter à ce Rav d'être congédié, et de perdre ainsi son unique source de subsistance.

Pratiquer la bienfaisance autour de soi, un remède pour avoir des enfants

« Voici les générations de Noa'h » (6, 9)

Le Midrach commente : « Il était agréable aux yeux du Ciel et aux yeux des hommes. » (Le nom Noa'h signifie aussi "agréable" en hébreu, n.d.t.)

Le 'Hatam Sofer explique qu'il était l'antithèse des gens de sa génération. Ceux-ci avaient, en effet, entièrement perverti leurs relations avec autrui, outre le fait qu'ils fautaient envers Hachem, comme il est écrit : « *D. vit que toute chair avait perverti sa voie sur la Terre.* » (6, 12)

Ils s'étaient détournés des **voies** d'Hachem par lesquelles l'homme doit s'efforcer de Lui ressembler, comme il est dit : « De même qu'Il est Miséricordieux, sois miséricordieux. »

Le verset, explique-t-il, dit que « *toute chair avait perverti sa voie* » ; la voie dont il s'agit est la **voie** d'Hachem. Ils l'avaient pervertie alors qu'elle représente la conduite qu'un homme doit adopter envers son prochain en étant miséricordieux et longanime. S'ils s'étaient comportés de la sorte, le Saint-Béni-Soit-Il Lui-même aurait été



miséricordieux et longanime envers eux, bien qu'ils eussent fauté envers Lui. Mais dès lors qu'ils abandonnèrent cette voie, leur décret fut scellé.

Une veuve se rendit une fois en pleurant chez Rabbi Aharon (le Toldot Aharon) : sa fille devait se marier et elle n'avait pas un sou pour préparer la cérémonie. Le Rav lui remit alors une somme conséquente. Il ne s'écoula pas plus de quelques jours et alors que la date des noces s'approchait, la mère revint en sanglots expliquer au Rav que sa fille était tombée sur la tête : elle refusait d'entrer sous la 'Houpa si elle ne lui achetait pas un Stern Tikhel (un foulard noué sous une forme particulière) qui valait une fortune, alors qu'elle venait à peine de réunir la somme minimale pour les dépenses strictement nécessaires du mariage lui-même. « Où vais-je trouver à présent l'argent pour un tel foulard ? » se plaignit-elle.

Le Rav se leva de son siège, descendit une bourse posée en haut d'une armoire de sa chambre et la tendit à la malheureuse afin qu'elle achète le foulard désiré.

Lorsque la Rabbanite apprit ce qu'avait fait son mari, elle s'en étonna grandement : était-il juste de remettre à une seule femme toute cette énorme somme réservée à des cas d'urgence, alors que l'on pouvait nourrir avec elle plus de vingt familles ?

« En me levant pour prendre la bourse, répondit-il, moi aussi j'ai pensé immédiatement qu'il valait peut-être

mieux la conserver pour subvenir aux besoins de vingt familles à l'approche du Chabbat. Néanmoins, j'ai réfléchi : voici dix ans environ que cette bourse est posée à cet endroit et il ne m'est jamais venu à l'esprit de la distribuer aux familles nécessiteuses. Pourquoi précisément, à cet instant, ce genre de pensées viennent-elles m'effleurer l'esprit ? C'est le signe évident qu'elles ne proviennent pas du bon penchant mais du mauvais ! »

Le Midrach (Tan'houma, 5) rapporte sur le verset de notre Paracha « *Noa'h était un homme juste* » (6, 9) le commentaire suivant : « C'est parce qu'il nourrit les créatures d'Hachem qu'il fut qualifié de "juste". Deux hommes furent appelés justes parce qu'ils nourrirent les créatures : Noa'h et Yossef. A propos de Yossef, il est en effet écrit : « Lorsqu'ils vendirent le juste contre de l'argent » (Amos 2, 6) et il est écrit par ailleurs : « Et Yossef nourrit son père, ses frères et toute la maison de son père de pain suivant le nombre d'enfants. » (Béréchit 47, 12)

Combien grande est la récompense de ceux qui prodiguent le bien autour d'eux ! Par leurs bonnes actions, ils sont qualifiés de "bâtisseurs du monde", comme il est écrit : « *Le monde est construit par la bonté.* » (Téhilim 89, 3)

Et par cela, ils méritent de construire leur propre monde grâce à des enfants qui vont dans le droit chemin. Le Sforno explique le verset « *Noa'h engendra trois fils* » (6, 10) ainsi : « Dès lors qu'il commença à faire des remontrances aux



gens de sa génération, il mérita de donner naissance à des fils. » A cette époque, les hommes n'engendraient déjà plus à des âges aussi avancés qu'auparavant et Noa'h n'avait toujours pas d'enfant (alors qu'il était âgé de 500 ans). Ce n'est que par le mérite de s'être préoccupé du sort de ses contemporains qu'il vit s'accomplir les termes du verset

« *Et Noa'h engendra trois fils* ».

Le verset des Tehilim (37, 26) affirme :
« Toute la journée, il (le juste) prodigue et prête, et sa descendance est bénie. »

Le 'Hatam Sofer explique que c'est grâce au fait qu'il prodigue et prête toute la journée, et qu'il se préoccupe aussi du sort d'autrui, qu'il mérite de voir s'accomplir la suite du verset « et sa descendance est bénie » en ayant des enfants qui vont dans le droit chemin.

Rabbi Baroukh de Zikhline mentionna une année durant la semaine de Paracha Noa'h, le nom de son gendre devant Rabbi Enikh Alexander en précisant que ce dernier attendait depuis longtemps d'avoir un enfant.

« Au début de la Paracha, lui répondit le Rabbi, il est écrit "Voici les générations de Noa'h, Noa'h (...)" et Rachi d'expliquer : l'essentiel de ce qu'un homme engendre, ce sont ses bonnes actions. Or, dans le verset suivant, il est écrit : « Et Noa'h engendra trois fils Chem, 'Ham et Yafet. » Il y a dès lors lieu de s'interroger : pourquoi Rachi sort-il le premier verset de son sens littéral en expliquant que les générations de Noa'h sont ses bonnes actions alors

qu'a priori, il s'agit des générations au sens propre, tel qu'elles sont explicites dans le verset juste après ? En réalité, répondit-il, il existe dans le Ciel des portes appelées "les portes de la fertilité". Ce sont par elles que déferle sur l'homme le pouvoir d'engendrer. Ces portes sont situées juste à proximité des "portes de la bienfaisance". Il arrive parfois que les portes de la fertilité soient fermées et qu'il soit très difficile de les ouvrir. La solution dans un tel cas consiste à entrer par la porte d'à côté, celle de la bienfaisance, et grâce à elle, de pouvoir forcer plus facilement celle de la fertilité et de mériter ainsi d'avoir des enfants. C'est ce qui se passa avec Noa'h « *l'homme juste* » qui attendit pendant 500 ans d'avoir une descendance, qui consacra sa vie aux Mitsvot et à la bienfaisance et qui vit s'ouvrir grâce à cela les portes de la fertilité. C'est ce que nous explique Rachi : « L'essentiel de ce que l'homme engendre, ce sont ses bonnes actions », car grâce à elles, il mérita d'engendrer « trois fils Chem, 'Ham et Yafet » au sens littéral du terme. A propos du verset de notre Paracha « *Celui qui verse le sang de l'homme, son sang sera versé par l'homme* » (9, 6), le Rav de Kamarna écrit dans son 'Houmach 'Hékhal Habrakha' (9, 5) : « Ceci constitue un sévère avertissement pour celui qui dérobe la subsistance de son prochain et qui lui porte préjudice dans son travail. Il est considéré comme un véritable assassin. »

Rabbi Yé'hie'l Alexander avait l'habitude de dire que celui qui entrave la subsistance d'autrui se trouve en grand



danger. Un cas se produisit d'ailleurs de son porta atteinte au moyen de subsistance du Rav de la communauté porta atteinte au moyen de subsistance du Rav de la communauté. Rabbi Yé'hriel le fit appeler et le mit en garde : « J'ai reçu comme enseignement de mes maîtres que celui qui entrave la subsistance de son prochain, c'est sa propre existence qu'il entrave et il récita devant lui le verset *"Celui qui verse le sang de l'homme, son sang sera versé par l'homme"* mot à mot, comme le Cohen qui lisait jadis la Paracha de la Sota devant la femme soupçonnée d'adultère. Et il réitéra son avertissement avec la plus grande sévérité afin qu'il se garde de continuer ses mauvais agissements. Et de fait, le 'Hassid lui promit de cesser d'agir contre le Rav de la ville. Néanmoins, lorsqu'il s'en retourna chez lui, ses mauvaises relations l'incitèrent à reprendre ses occupations néfastes. Très peu de temps après, il se mit à cracher du sang et périt de cette manière.

Un principe existe dans la Torah : la mesure de bonté est plus abondante que la mesure de rigueur. D'après cela, celui qui au contraire aide son prochain à obtenir sa subsistance méritera à l'inverse une bienveillance sans limite. Car lorsqu'un homme prodigue le bien autour de lui, il permet au monde tout entier de subsister, à l'instar de Noa'h qui, grâce à la bonté qu'il prodigua à tous les animaux, mérita de reconstruire le monde entier.

J'ai entendu parler d'un Avrekh qui exerce également le métier de musicien

qui, cette année, à l'approche de Souccot, se retrouva sans aucune commande pour les fêtes de "Sim'hat Beth Hachoeva" (fêtes organisées dans différentes communautés durant les jours de 'Hol Hamoède accompagnées de chants et de danses, n.d.t). Assis dans sa Souca le premier soir de 'Hol Hamoède, alors que la montre indiquait déjà sept heures et qu'il était en train de se demander d'où il tirerait sa subsistance, il décida soudain de prêter généreusement son appartement à des gens invités dans la ville pour Sim'hat Torah. Il ne s'écoula pas plus de cinq minutes que le téléphone sonna. A l'autre bout de la ligne se trouvait un responsable de synagogue le suppliant de venir remplacer le musicien qui devait venir jouer chez eux et qui s'était décommandé brusquement. Il lui promit en outre le double du salaire habituel.

Voici une autre histoire que m'a racontée un Avrekh, il y a environ six mois :

Une heure environ avant la fermeture des banques, un ami l'appela en le suppliant d'accéder à sa requête : dans l'année écoulée, neuf des chèques qu'il avait utilisés pour payer dans différents magasins étaient revenus pour des raisons de découvert impayés. Aujourd'hui, un chèque qu'il avait signé à quelqu'un devait être encaissé et il n'avait pas un sou sur son compte. S'il n'y déposait pas au moins 800 chékels, la banque allait retourner également ce chèque et par là "enterrer" définitivement ce compte (après dix chèques impayés, un compte bancaire passe en usage "limité" et devient pratiquement

